

Service destinataire



@ internet-DGFiP



6769-SD

(04-2019)

N°15977\*01

## TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES REMISE EN CAUSE DU BÉNÉFICE DE L'EXONÉRATION DES EXPLOITATIONS RURALES

(art. 1382 6<sup>e</sup> du code général des impôts)

L'article 1382 du CGI instaure une exonération permanente de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des bâtiments qui servent aux exploitations rurales. Cette exonération est remise en cause lorsque les recettes accessoires, au cours des trois années précédant celle de l'imposition excèdent, 10 % de la moyenne des recettes tirées de l'activité totale réalisée dans ce bâtiment au cours des mêmes années.

Les conditions de ce dispositif sont précisées par :

Code général des impôts : [article 1382, 6<sup>e</sup>](#)

La présente déclaration doit être adressée au service des impôts fonciers ou au service des impôts des entreprises territorialement compétent, avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année d'imposition au titre de laquelle l'exonération cesse de s'appliquer.

### 1. SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ

Département : .....

Réservé à l'administration

Commune : .....

.....

Numéro de voirie : .....

.....

Rue / lieu-dit : .....

.....

### 2. DÉSIGNATION DU REDEVABLE DE LA TAXE FONCIÈRE

Nom et prénom ou dénomination sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Complément d'adresse (*lieu dit, commune déléguée...*) : .....

Numéro SIREN : .....

Nature du droit réel exercé: .....  
(ex: propriétaire, individuel, usufruitier...)

### 3. ENSEMBLE DES BIENS CONCERNÉS PAR LA PERTE DE L'EXONÉRATION

#### ► 3.A. Immeuble n°1

Commune \_\_\_\_ Section \_\_\_\_ n° de plan \_\_\_\_ Bâtiment \_\_\_\_ Entrée \_\_\_\_ Niveau \_\_\_\_  
et/ou Numéro invariant \_\_\_\_\_ (si connu)

#### ► 3.B. Immeuble n°2 (si concerné)

Commune \_\_\_\_ Section \_\_\_\_ n° de plan \_\_\_\_ Bâtiment \_\_\_\_ Entrée \_\_\_\_ Niveau \_\_\_\_  
et/ou Numéro invariant \_\_\_\_\_ (si connu)

Si plus de 2 immeubles concernés, les mentionner sur papier libre en annexe à la présente déclaration au moyen des éléments demandés ci-dessus.

### 4. DATE ET SIGNATURE

**En signant la présente déclaration, j'atteste ne plus remplir les conditions pour bénéficier de l'exonération prévue à l'article 1382 du CGI, en raison du dépassement du seuil relatif aux revenus accessoires au titre de la période concernée.**

**Datez et signez :** les indications consignées sur la présente déclaration sont certifiées exactes par le soussigné

Désignation du mandataire (1) : .....

Votre n° de téléphone : .....

Votre adresse électronique : .....

À ..... , le ..... / ..... / .....

**Signature :**

(1) Lorsque la déclaration est souscrite par une **personne mandatée** par le propriétaire, le signataire mentionne ci-dessus ses nom, qualité et adresse.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la DGFIP.